



Commune de

Val-de-Virvée

Le Mag

Journal municipal - Printemps 2021

Repas des aînés

Page 6

Journée citoyenne

Page 7



Retrouvez toutes les dernières informations sur le site internet www.valdevirvee.fr

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

- Édito du Maire
- Travaux d'investissement et budget
- Commémorations du 8 Mai
- Repas des aînés
- Journée mondiale du nettoyage
- Les enfants , l'Arts

VIE ASSOCIATIVE

- Le mot des associations

État Civil

- Anim'été
- les piscines du Grand Cubzaguais

Informations Utiles

- Urbanisme
- Les règles de vie
- Intercommunalité
- Expression libre
- Numéros utiles

Directeur de publication :

Christophe Martial

Rédaction :

Romain Picard, Stéphanie Bouillot, Emilie Contiero, Sylvie Deschamps, Frédéric Faussemagne, Cindy Gaussean, Pierrette Lumon, Karine Martin

Photos :

Christophe Martial, Romain Picard, Frédéric Faussemagne, Salignac Cyclotourisme, Sali'An, Même Pas Cap

©Communauté de Communes du Grand Cubzaguais

Impression : Imprimerie CASTET

Chères Virvéennes, Chers Virvéens

L'été approche à grands pas et l'évolution favorable de la pandémie nous laisse espérer de pouvoir enfin profiter plus pleinement de moments de détente et de partages.

Il nous faudra cependant rester vigilants pour ne pas connaître de nouvelles périodes perturbées et angoissantes.

Comme chaque année, l'été sera propice à divers travaux et aménagements, vous les trouverez détaillés dans les pages de votre journal.

Mais surtout, la fin de l'année 2021 verra le lancement du nouveau Plan Local d'Urbanisme à l'échelle de VAL DE VIRVEE. Ce document se voudra fondateur car il devra fixer le visage que nous souhaitons donner à notre commune pour les 10 prochaines années.

Vous serez informés de l'avancement de ce projet par l'intermédiaire de diverses parutions et par l'organisation de réunions publiques. Le système d'alerte SMS sera également mobilisé pour diffuser ces informations.

Ce nouveau PLU devra également prendre en compte l'obligation qui nous est donnée de produire 25% de logements sociaux sur notre commune.

Il nous faudra donc travailler à l'élaboration de projets harmonieux et multigénérationnels afin de conserver la qualité de vie de notre commune tout en offrant une possibilité de logements abordables au plus grand nombre.

Dès cet automne et si les restrictions sanitaires continuent à être levées, nous organiserons les premières réunions de quartiers afin de pouvoir débattre des problèmes qui vous préoccupent et de la vision que vous avez de l'action municipale.

Les 20 et 27 juin auront lieu les élections Départementales et Régionales . Généralement boudées par les électeurs, ces échéances sont pourtant primordiales tant la Région et le Département sont des acteurs majeurs dans notre vie quotidienne et des soutiens essentiels à l'action des communes. Aussi, soyez les décideurs des politiques que vous souhaitez voir appliquées sur votre territoire.....votez!

Enfin , je terminerais avec une pensée très émue après la disparition de Christian DELANNE. Homme de convictions, il aura servi sa commune de Salignac pendant près de 50 années de mandats . Il laisse à ceux qui ont eu la chance de le côtoyer , l'image d'un homme souriant, disponible et empreint d'une qualité qui , malheureusement, se fait trop rare de nos jours : l'empathie.

Je vous souhaite un très bel été.

Votre maire,

Christophe MARTIAL



Travaux

VOIRIES

Réfection voirie : été 2021

La rue de REDIN, très passante, sera réalisée en enrobé. Les travaux se feront en concomitance avec la commune de Saint André de Cubzac qui effectuera la même opération sur son territoire.

- Chemin de TARREYROT
- Chemin de NOUGUEREDÉ
- Chemin de BONNEFOND

Les travaux sur ces chemins seront réalisés en gravillonnage bicouche, ils concerneront les chaussées et/ou les rives suivant l'état de ces dernières.

Un ralentisseur vient d'être réalisé Chemin des NAUVES à la satisfaction des riverains. Le fossé face à l'arrêt de bus a été busé et engravé, les enfants peuvent désormais descendre du bus scolaire en toute sécurité.

BÂTIMENTS

SALIGNAC

Maison du Temps Libre: changement des huisseries—remplacement luminaires et mise aux normes du tableau électrique. Octobre 2021

Réfection toiture 12 chemin de Bicou: septembre / octobre 2021

Ecole Jacques Collavolpe: réfection sols de deux classes de maternelle. Été 2021

Mairie Salignac: Les travaux de rénovation de l'accueil et des bureaux sont achevés.

SAINT ANTOINE

Eglise St Antoine, réfection toiture: octobre 2021

Reconstruction du mur proche du city-stade: été 2021

Ecole Jean Beynel: peinture couloir—remplacement et branchement WC maternelles. Été 2021

Lavoir: réfection toiture. Été 2021

AUBIE ET ESPESSAS

École des Petits Albins: pose de volets roulants salle de motricité—pose de films opaques sur les vitres pour assurer la sécurité des élèves.

Logements Impasse des Gites: isolation des bâtiments, pose alimentation et compteurs électriques, Clôtures et portillons. Été 2021

Ateliers municipaux: Création d'une plateforme de lavage matériel, aménagement de la zone de stationnement et occultation de la clôture avec riverains. Juin 2021

Réfection de l'étanchéité du bassin devant la mairie: septembre 2021.

ESPACES VERTS

L'ensemble des bancs et tables de la commune ont été repeints.

CIMETIERES

Les travaux relatifs à la mise en place d'un plan de gestion pour l'ensemble de nos cimetières ont été lancés. Ils permettront de disposer à terme de plans et d'une base de données actualisés et fiables.

ETUDES

Une étude a été lancée pour la création d'une liaison douce entre le bourg de Salignac et la Base de Loisirs Georges Corbizet, la sécurisation de la traversée du bourg de Salignac et la sécurisation du carrefour entre la Rue de Cros et la RD 10. Le bureau d'étude doit rendre ses premières esquisses fin juin.

L'étude pour la réhabilitation de la cantine de l'Ecole Jacques Colavolpe se poursuit.

Des subventions seront demandées pour certains travaux.

Budget

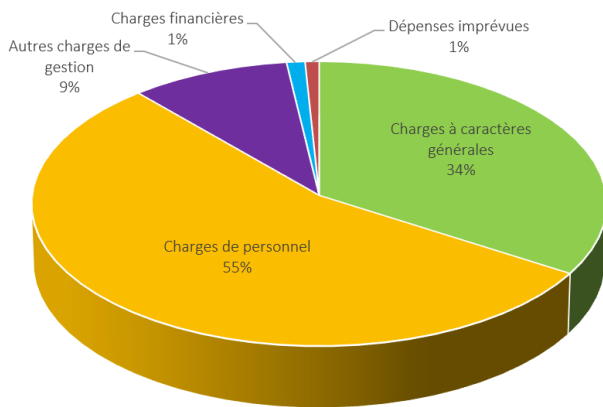
La capacité de la ville à se désendetter est de moins de deux années budgétaires. Il n'a pas été fait recours à l'emprunt depuis 2018: Une preuve s'il en est que la santé financière de la ville est bonne.

Le résultat de l'exercice 2020 est: 433861.40€

Budget 2021 8 530 000 €

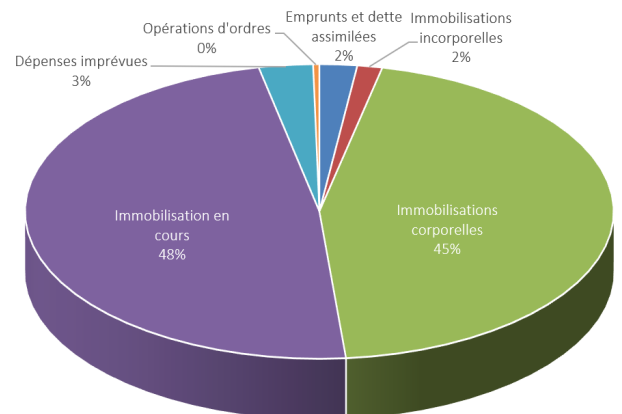
4 150 000 €

Budget de fonctionnement



4 380 000 €

Budget d'investissement



Les grandes lignes du budget 2021

Lors de sa séance du 29 mars 2021, le Conseil municipal a adopté le budget 2021 dont les grandes lignes sont les suivantes:

- Ressources humaines : formation des agents, amélioration des conditions de travail, sécurité, résorber les emplois précaires au regard du Document Unique...
- Élaboration du Plan Local d'Urbanisme...
- Sécurisation des biens et des personnes: vidéo protection, interphonie...
- Écoles : investissements, améliorations, programme d'équipement informatique..
- Maîtrise foncière: acquisition de terrains...
- Voirie : réfection progressive des routes communales...
- Études d'aménagement RD10: étude d'élaboration d'une liaison douce entre les bourgs de Salignac, Aubie et Espessas, et Saint-Antoine...
- Cimetières : relevé topographique et état des lieux des concessions dans les 5 cimetières communaux...
- Réfection du bâti ancien: restauration des toitures des églises, étude sur bâtiment « la maison COSSE », chemin de Bicou.
- Réhabilitation de la cantine de l'école Jacques Colavolpe

Commémorations du 8 mai

Respect et recueillement.

Samedi 8 mai 2021, ont eu lieu les commémorations de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale. Comme chaque année les associations des anciens combattants, Monsieur le Maire ainsi que ses adjoints ont rendu solennellement hommage à tous ceux qui ont perdu la vie lors de ce conflit. Trois gerbes de fleurs ont été déposées sur les trois monuments aux morts de notre commune, pour ne jamais oublier.

Malheureusement, cette année encore, les directives préfectorales imposaient une présence minimale à cette manifestation et le public ne pouvait y assister.

Il en était de même pour la participation des enfants de la classe de Maître Jérôme qui n'a pu être possible compte tenu des contraintes sanitaires.



Les portes drapeaux de l'association des anciens combattants



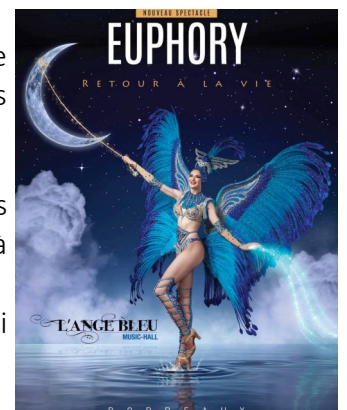
Monsieur le maire et ses adjoints

Repas des aînés

Après une année 2020 au ralenti, Monsieur Le Maire et son Conseil Municipal espère pouvoir se réunir avec les aînés de la commune de Val-de-Virvée sous réserve des restrictions sanitaires.

Pour la première fois depuis la fusion de nos trois communes, l'ensemble des aînés de Val-de-Virvée se trouveront réunis pour un repas annuel à l'Ange Bleu, à Gauriaguet le Samedi 23 Octobre 2021 à 12h00.

Pendant ce moment de convivialité vous pourrez échanger autour d'un repas et aussi vous divertir avec les différents spectacles proposés.



Si vous ou une personne de votre entourage n'avez pas de moyen de locomotion, merci de vous rapprocher de la mairie.

Le formulaire joint est à remplir et à rapporter en mairie.

Action Citoyenne pour la Journée Mondiale du nettoyage

A l'occasion de la journée mondiale du nettoyage « Clean Up Day », la commune de Val-De-Virvée organise sa première journée citoyenne le 18 Septembre 2021.

En petit groupe avec votre famille, vos amis, voisins, associations et commerçants... Retrouvons-nous dans la bonne humeur et la convivialité pour nettoyer notre commune et améliorer notre cadre de vie.

Déjà, certains de nos concitoyens œuvrent au quotidien, soutenons-les et unissons nos forces dans ce combat pour maintenir notre beau territoire propre et agréable.



[Pour plus de renseignement, contactez la mairie au 05.57.43.10.12 ou \[accueil@valdevirvee.fr\]\(mailto:accueil@valdevirvee.fr\)](mailto:accueil@valdevirvee.fr)

Informations sur les traitements viticoles:

L'application « BVE 33 » gratuite, disponible sur l'AppStore et Google PlayStore vous informe par une notification quand vous vous trouvez à proximité d'une parcelle ou un traitement est en cours ou vient d'être effectué.

Alerte SMS

Le service d'alerte SMS est maintenant actif sur la commune. Cet outil simple d'utilisation vous permet d'être au plus près de la vie de votre commune. Si vous souhaitez recevoir les alertes merci de bien vouloir consulter la page :

www.valdevirvee.fr/alertes.html

Seul votre numéro de téléphone est requis, aucune autre information personnelle ne vous sera demandée. Vous pouvez à tout moment demander la désinscription à l'adresse:
communication@valdevirvee.fr

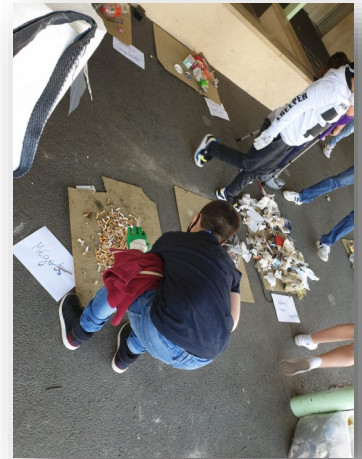
Les enfants

Dans le cadre d'un projet d'éducation à l'environnement et au développement durable en lien avec l'Éducation Morale et Civique et les sciences, les classes de CM1/CM2 de l'école "Les petits Albins" ont participé à une sortie "Nettoyons la nature" sur la commune le lundi 29 mars 2021.

Malheureusement, la récolte fut bonne... Des sacs entiers ont été remplis, des têtes de lit, de la ferraille, et même une bouteille de gaz, ont été ramassés, triés, puis recyclés par les élèves quand cela était possible.



D'après les enfants : "On est content de nettoyer la commune, mais en même temps, on est triste de voir tout ça..."



La classe des petits moyens s'initie au jardinage : plantation de radis, de basilic, de fleurs cosmos et de haricots. C'est l'occasion d'apprendre comment germe une graine, de constater que toutes les plantes ne poussent pas à la même vitesse, de prendre le temps d'observer les changements et d'être attentifs aux besoins de nos plantations (arrosage, chaleur...). Au vu du résultat, on peut dire que les Petits Albins ont la main verte !

Les GS-CP ont eux aussi jardiné pour le cadeau de la fête des mamans !



Le spectacle de fin d'année des maternelles aura lieu le mardi 29 juin et celui des CM1-CM2 le vendredi 2 juillet.

Dans le respect des règles sanitaires, accès réservé et limité aux parents.

Vie Municipale

Dans le cadre d'un projet d'arts plastiques de portée nationale "La grande lessive" les classes de CM1/CM2 de l'école "Les petits Albins" ont affiché leur production artistique devant l'école. Le thème cette année était "Jardin suspendu". Les productions ont été suspendues à la manière d'un étendage de lessive.



Les classes des élèves de CM1/CM2 de l'école Jean BEYNEL, pilotées par un artiste local Chareb CHIHAB, ont réalisé une fresque sur le mur intérieur de l'école. Le thème très apprécié "LES PIRATES" a mis en ébullition l'imagination déjà débordante de ces jeunes artistes talentueux.



Informations:

A partir de la rentrée 2021/2022 les élèves du territoire de la commune seront automatiquement rattachés au nouveau collège de Marsas. Des dérogations restent possibles

ACCA Salignac

L'Acca de Salignac a compté pour la saison 2020/21 91 adhérents malgré les conditions sanitaires liées à la Covid-19 et au confinement du mois de Novembre. Nous avons quand même une baisse de 15/20 cartes d'adhérents due à la situation sanitaire de 2020, mais aussi à l'arrêt de la chasse pour certaines personnes âgées notamment. Une perte financière non négligeable sur la saison écoulée est à déplorer malgré l'investissement temporaire demandé par le bureau aux adhérents que nous remercions encore, en raison des manifestations non faites en 2020.

Pour cette saison, nous avons décidé d'annuler notre 1er ball-trap de l'année prévu les 18 et 19 Juin faute de garanties sanitaires suffisantes pour son bon fonctionnement.

Nous maintenons par contre notre 2ème ball-trap, les 10 et 11 Juillet ainsi que le 14 Juillet avec un concours le matin où sera mis en jeu un "Trophée" en l'Honneur de Mr Baudouin Jean Pierre (trésorier et illustre membre de L'Acca) décédé en cette fin d'année 2020, nous souhaiterions voir de nombreuses personnes cette matinée du 14/07 venir nous voir sur notre "Stand de Tir Jean-Marie Rocheteau" au lieu-dit des Terres Blanches pour lui rendre hommage.

L'Assemblée générale de l'Acca aura lieu le Jeudi 24 Juin à 20h30 à la MTL de Salignac (en extérieur), la présence des adhérents, de propriétaires agricoles et de nos élus serait souhaitée.

Par ailleurs, nous remercions tous les propriétaires agricoles, terriens, viticoles notamment pour la relation que nous entretenons avec eux sur les dégâts occasionnés par le grand gibier.

Nous restons à votre entière disposition pour toute question.
Portez-vous bien, vous et vos proches.

Le Président Mr Baudouin Laurent et son bureau.

Association pour la mise en valeur de l'église Saint-Pierre de Salignac

L'association a pour objet de participer à l'entretien de l'église et de sa mise en valeur.

D'importants travaux de restauration du monument ont déjà été effectués précédemment grâce à la mairie et également du mobilier grâce à des bénévoles.

Les restrictions sanitaires dues à la pandémie actuelle n'ont pas empêché des séances d'entretien et de nouvelles actions de nettoyage, dans le respect bien sûr des mesures sanitaires. Ainsi la chapelle de Saint Joseph a été dégagée de ce qui l'encombrait. La réparation de l'estrade dont une partie est pourrie, est prévue. Par ailleurs l'évacuation de chaises bancales et très cussonées est en cours.

L'église de Salignac est notre patrimoine et reflète l'histoire de notre bourg. Pour nous rejoindre, vous pouvez contacter Christine Fort au 06 71 45 91 11.

Aubie Pétanque Club

Bonjour, la saison 2021 repart ce mois de juin par des compétitions officielles – concours – championnat.

En raison de la pandémie due au virus, la Fédération Française de Pétanque et Jeux Provençal, nous autorise aux simples championnats de France – sénior – masculin – féminin – vétéran en formation triplète. Le club d'Aubie sera présent à toutes ces formes de discipline sportives. Aubie (boulodrome) organise les triplètes promotions le samedi 5 juin. Aujourd'hui le club compte 60 licenciés, dont 10 féminines et un cadet. Durant la non-compétition officielle le club s'est entraîné les lundis – mercredis et vendredis après-midi, tout en respectant les consignes sanitaires. Toute personne désirant se joindre à nous devra donner son identité ainsi que son numéro de téléphone. De nouvelles tenues ont été remises aux licenciés ; obligatoires pour toutes compétitions.

Le président

COMITE des FETES de SAINT-ANTOINE

Le Comité des Fêtes et de Bienfaisance de Saint-Antoine VAL-DE-VIRVÉE compte sur votre présence dans ses futures manifestations à venir afin que nous nous retrouvions pour passer ensemble des moments conviviaux malgré une année difficile pour nous tous.

- 11 septembre 2021 : Marché Gourmand
- 7 novembre 2021 : Vide jouets
- 3 décembre 2021 : Belote



LA SECTION CIRQU'ÉVEIL REPRENDRA LE MERCREDI 8 SEPTEMBRE 2021



La section cirqu'éveil a lieu tous les mercredis matin de 9h30 à 11h30 à la salle des fêtes de Saint-Antoine Val-de-Virvée.

Les enfants de Val-de-Virvée sont prioritaires.

Cette activité est réservée aux enfants de 4 à 10 ans.

Renseignements auprès de Éric CHAMPEVAL au 06 30 58 04 45

Le Cours de Danse

Eveil, enfants à partir de 5 ans. Classique tous niveaux, cours de pointes, barre à terre, préparation aux concours, cours particuliers. Stages Modern'jazz à partir de 8 ans Street-dance.

Les cours sont donnés sur la commune déléguée de Salignac, Val de Virvée.

Inscriptions toute l'année plus d'information par email : lecoursdedanse33@gmail.com ou sur le site Internet : www.lecoursdedanse.com



Les Antonins Investis

Malgré un contexte compliqué, les Antonins Investis souhaitent participer à la vie associative de la commune.

Vous pouvez nous retrouver sur différentes manifestations à venir :

- Vide grenier du dimanche 30 Mai
- La fête de la musique le 21 juin avec les Même Pas Cap, five Angels
- Bourse automne/hiver du 21 au 24 novembre 2021.
- Boom d'halloween pour les enfants de l'école Jean Beynel le 31 octobre
- Téléthon le week-end des 11 et 12 décembre (soirée country, vente fleurs...)
- Goûter de Noël pour les enfants de l'école Jean Beynel le vendredi 17 décembre



A TRÈS VITE. LES ANTONINS INVESTIS...

Les Fils d'Argent

Malgré l'arrêt des manifestations dû à la crise sanitaire , le club « Les Fils d'Argent » attend une reprise des activités. Celles-ci ont lieu le premier lundi du mois, réunion, petit loto et goûter.

Toutes les précautions sanitaires nécessaires seront appliquées, afin d'éviter la propagation du virus.

En espérant des jours meilleurs, le club reste fidèle à ses adhérents.

Merci à toutes et tous.

La Présidente

Les Joyeux Albins

« Le Calendrier du Déconfinement » présenté par le Président de la République précise que le

« 30 juin 2021 sera la FIN DES LIMITES DE JAUGES DANS LES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC »

Suite à cette information, nous pouvons espérer une reprise de nos activités et réunir nos adhérents dès le mercredi 28 juillet comme défini dans notre agenda.

Bien évidemment nous serons attentifs à l'évolution de la pandémie ainsi qu'aux consignes nationales et communales.

Nous sommes suspendus aux décisions, en même temps que nous souhaitons une fin heureuse à cette période compliquée.

Malgré cela, nous devons continuer à respecter les gestes barrières (masques, distanciation physique, couvre-feu...) ; les plus anciens d'entre nous ont vécu et subi des situations beaucoup plus dramatiques. PENSONS-Y ?????

Aujourd'hui nous devons nous adapter, respecter scrupuleusement les consignes sanitaires .Si nous reprenons nos activités nous serons vigilants et disciplinés.

Si chacun est libre de se faire vacciner ou pas nous conseillons à nos amies, amis de le faire.

Il en va de la responsabilité de chacune et chacun d'entre nous.

Nous devons nous protéger et protéger les autres.

Il semble que ce soit la seule solution pour faire reculer voire éradiquer le virus.

Il est évident que personne ne détient de baguette magique, ni de remède miracle .

A très bientôt j'espère ?????



Le Président

Michel Paulais

Même Pas Cap

MARS 2021 CARNAVAL EPHEMERE DE VAL DE VIRVEE !!

Les Même Pas Cap sont très reconnaissants de la participation des enfants pour ce premier Carnaval Ephémère !!!



Nous espérons que ce sera le dernier et que cette petite animation aura permis aux enfants de s'amuser même quelques instants !!! Et surtout que nous pourrons de nouveau défiler dans la commune dès l'année prochaine.

Mais nous avons découvert de vrais artistes dans nos 3 écoles !!



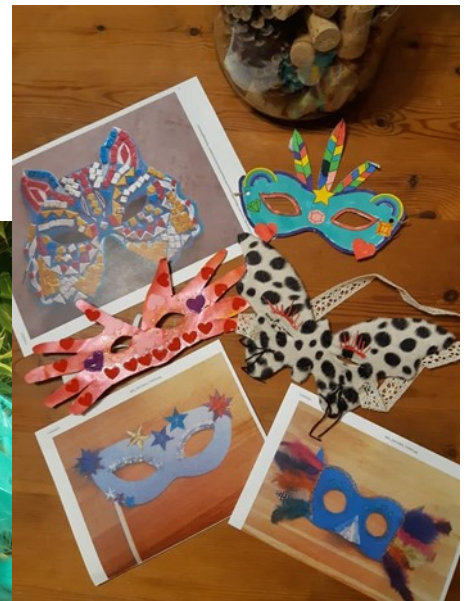
Nous attendons avec impatience les autorisations pour organiser un évènement avant les vacances d'été mais nous voulons que le contexte sanitaire soit le plus sécurisant pour tous. Que chacun puisse enfin vivre un moment convivial en extérieur !! Si vous voulez participer, aider, donner vos idées pour de futures animations, pour les enfants de 3 à 13 ans vous serez les bienvenus, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Renseignements : 06 87 17 43 35 ou memepascapaubie@gmail.com

Nous vous souhaitons encore beaucoup de courage en attendant les beaux jours d'été et l'insouciance d'avant cette crise sanitaire !!

A très vite

Les Même Pas Cap



Rencontre et loisirs

Nous espérons pouvoir reprendre nos activités en septembre, en suivant les recommandations sanitaires du moment.

- Peinture : le mardi de 10h30 à 16h
- Couture : le jeudi après-midi
- Gymnastique féminine : le mardi de 19h30 à 20h30 et le jeudi de 20h à 21h
- Rando : départ de la Maison du Temps Libre le mardi à 14h15 et le jeudi à 14h (les randos plus longues du samedi sont encore à l'étude)
- Bourses aux jouets et bric-à-brac du 25 au 30 novembre 2021 à la Maison du Temps Libre.

Nous recommencerons les bourses aux vêtements à partir du printemps 2022.

Toute l'équipe espère vous revoir nombreux et en bonne santé ! Le lien social est tellement important ! Nous vous souhaitons de passer un très bel été.

La présidente, Cathy Duhau.

Renseignements : 06 20 51 84 39

LA NUIT DES ARTS *une pause poétique dans l'espace public !*

Mettre la commune en fête et retrouver le plaisir d'être ensemble !

SALI'AN présente LEZ'ARTS EN CAMPAGNE

8ème édition

Rencontre Artistique et Nuit des Arts

Les 8, 9 et 10 octobre, VAL DE VIRVEE vibrera au rythme d'un grand événement culturel, une invitation au voyage à travers la création artistique.

Cette année, LEZ'ARTS EN CAMPAGNE, manifestation plurielle, mêlera pour la première fois LES ARTS DE LA RUE à la traditionnelle RENCONTRE ARTISTIQUE.

Première à SALIGNAC : Samedi 9 octobre 20h Esplanade du Temps Libre

Déambulation, Spectacle de Feu et de Pyrotechnie, Musique, Show Aquatique, seront le cœur d'un spectacle vivant, innovant et 100% gratuit !

Etonnement, curiosité et émerveillement seront au rendez d'une soirée exceptionnelle !

Salignac Cyclotourisme - VTT & Route

Manque d'inspiration sur l'itinéraire du jour ? Marre des réparations en solitaire en bord de route ?

Solidarité, Convivialité, Fun, pourraient être la devise du club Salignac Cyclotourisme. Nous sommes une petite structure d'une vingtaine d'adhérents, affiliée à la FFVélo, qui a juste pour ambition de passer du bon temps en pratiquant notre sport favori.



Les 2 activités du club, Vélo de route et VTT sont encadrées par des membres du bureau, expérimentés, qui vous emmèneront, tous les dimanches matin, sur des itinéraires dont vous ignorez l'existence.

Le club, c'est également des déplacements sur des randos organisées (CODEP, UFOLEP, FFVelo, etc.), des week-ends « VTT Descente », la participation active aux activités de la FFVelo, des sorties resto, karting, ou plus simplement, un barbecue convivial en fin de sortie.

Si la compétition ne fait pas partie de tes projets, mais que tu recherches un groupe sympa pour passer de bons moments, contacte, Frédéric pour le VTT au 06.70.88.06.71 ou Pascal pour la Route au 06.85.72.48.66. (Premières sorties gratuites avec assurance club).

Comité du Secours Populaire Français de Val de Virvée

Boutique Braderie: 7 chemin de Bicou à Salignac / Val de Virvée. Tous les mercredis de 14h à 17h et tous les 1ers samedis du mois de 10h à 12h. Accepte les dons de vêtements, accessoires... Contact: Marie France 06 19 72 11 29

Boutique Bric à Brac: 18 rue d'Aubie à Aubie et Espessas / Val de Virvée. Tous les 2ème samedis du mois de 10h à 12h et 14h à 17h. Accepte les dons de livres, jeux, jouets, vaisselles, bibelots. Contact: Virginie 06 14 16 51 66

Vide Grenier: le vide Grenier du 3ème dimanche de septembre à Val de Virvée est à confirmer.

Pour tous renseignements: Nadine 06 84 51 05 80 Facebook: Secours populaire Français Val de Virvée

SAINT-ANTOINE du BON PIED toujours au rendez-vous

Notre Association née en mars 2019 est issue de la section Rando créée en 2008 au sein du Comité des fêtes. Un bureau restreint mais efficace de 4 personnes, en assure le bon fonctionnement dans une ambiance sympathique et conviviale.



Nos contacts : Joaquim : 06 18 59 47 92 Cécile : 06 26 15 62 96 Site : saintantoinedubonpied.com

Malgré la crise sanitaire que nous traversons, nous avons toujours gardé le contact et continué à faire de petites « Rando » aux alentours par groupe de 6 tout en respectant les gestes barrières.

Nous espérons dès que possible reprogrammer nos sorties hebdomadaires, nos week-ends ainsi que des moments partagés, se retrouver ensemble et reprendre la vie d'avant.

Une pensée fraternelle pour nos amis qui nous ont quittés ces derniers mois : BEATRICE, MICHEL, PATRICK, JEAN-MARIE

Tennis Club

Pour que le tennis soit toujours un plaisir !!!

La saison 2020/2021 se termine dans quelques mois, malheureusement il y a eu peu de compétitions et d'événements, mais grâce à la flexibilité de nos adhérents la vie du club a pu partiellement continuer.



Comme chaque association nous avons été un peu à l'arrêt cette année, mais heureusement pour notre plus grand plaisir, nous avons eu la chance de pouvoir laisser nos terrains en accès libre quasiment toute l'année. Nous avons également pu assurer une partie des entraînements en plein air quand cela a été possible, dans le respect des règles sanitaires évidemment. De cette façon, certains adhérents, notamment les plus jeunes, ont tout de même pu s'entraîner, sous le regard de Guillaume, notre entraîneur présent depuis plus de dix ans maintenant. Merci à tous nos adhérents pour leur patience et leur fidélité.

Très prochainement, nous proposons un pass été d'une trentaine d'euros pour accéder aux terrains extérieurs de Gauriaguet, Salignac et Aubie, qui sera valable jusqu'au 31 Août. Pour en profiter, il suffit de nous contacter, par téléphone ou sur Facebook.

L'an prochain, nous souhaitons pouvoir refaire des événements tels que les doubles mixtes et les repas du club, qui nous ont tous beaucoup manqué, ainsi qu'évidemment les compétitions et notre tournoi qui pour la seconde année ne s'est pas tenu.

Soyons optimistes pour le futur, et surtout prenez soin de vous.
À très vite sur les terrains.

Nous contacter: Tél : 07.68.04.78.96 // Mail : aubiegauriaguettennisclub@gmail.com



État civil

Naissances

Commune déléguée de AUBIE-et-ESPESSAS

BARQUIN Jùlian le 05/04/2021

KAMELI Tino le 15/10/2020

LE GOUARD CUCUROU Agathe, Aliénore, Manon le 07/01/2021

MARTINS SOBRAL GALANTE Santiago le 14/04/2021

MOMBOLLET AMAKALO Maeleen, Shany, Liorah, Janys le 10/12/2020

Commune déléguée de SAINT-ANTOINE

BARROSO ANTUNES DOS SANTOS Gabrielle le 13/10/2020

MARLIN Léo, René le 15/12/2020

PASTUREAU Aïna, Brigitte, Madeleine le 07/03/2021

Commune déléguée de SALIGNAC

BAUMEL Loïsa le 16/02/2021

BUNEL Arthur le 31/10/2020

CASSAGNEAU Lila, Christiane le 10/02/2021

CHALARD GOTTARDO Tessa, Valentina le 27/11/2020

LAMY Harmonie, Éliane le 20/11/2020

LIEGE Malo, Jean le 14/05/2021

RIGAUDEAU Nathan le 23/04/2021

RIMBAULT Tess, Catherine, Josiane le 05/01/2021

SAURIAT Louise, Charlène, Mélinda le 30/10/2020

SIEUW Timothée le 03/04/2021

TEYSSIER CALANDA Yanis, Joël le 20/11/2020

TULET Elsa, Christelle le 11/04/2021

WELTER Maïra, Talia le 15/01/2021



Mariages

Commune déléguée de AUBIE-et-ESPESSAS

DANET Barbara et GALLINEAU David le 29/12/2020

Commune déléguée de SALIGNAC

BAUTO Claudine, Angélique et MESURE Lionel, Christophe le 05/12/2020

DEBEAUMONT Christelle, Ghislaine, Régis et CASTAING Rémi le 29/05/2021

EMBARECK BEN HOUSSÈNE Alain et TRIFONE Christian, Bernard le 15/05/2021

SAMZUN Béatrice, Florence, Viviane et ELOUARD Thierry, Patrick le 03/04/2021

Commune déléguée de AUBIE-et-ESPESSAS

BERNEAUD Gilles, Philippe le 02/04/2021

BOUDIN Arlette veuve DUCLA le 05/02/2021

COLTÉE Micheline, Marie épouse MARTIN le 24/02/2021

DÉTRÉTEAUX Régis le 04/01/2021

MONTERO CRESPO veuve CONDON SANZ le 07/03/2021

SOULIÉ Henry, Claude le 11/03/2021

SUBRIN Nathalie, Marcelle, Andrée épouse BEUSNARD le 28/10/2020

Commune déléguée de SAINT-ANTOINE

COULOUREAU Raymonde veuve NUEL le 21/04/2021

DUCASSE Michel le 18/11/2020

Commune déléguée de SALIGNAC

ADAM Françoise, Félicie, Éliane, Thérèse veuve LERIN le 02/04/2021

AUBARBIER Sylvie, Josiane le 27/11/2020

BAUDOUIIN Jean, Pierre, Henri le 08/12/2020

BERLUREAU Fernande veuve COQUILLEAU le 26/02/2021

DELANNE Jean, Christian, Georges le 22/05/2021

GORSKI Josette épouse DESCHAMPS le 05/11/2020

SIEUW Timothée le 06/04/2021

VILET Daniel, Dominique, Roland, Jacques le 10/05/2021

Décès

les Anim'été

ANIMATIONS ESTIVALES DU GRAND CUBZAGUAIS

Les Anim'été du Grand Cubzaguais, c'est une programmation estivale mêlant sports, animations et activités loisirs. Il y en a pour tous les âges, tous les goûts et tous les niveaux.

Nous vous donnons rendez-vous à Val-de-Virvée !

- > **CAMION DES SPORTS** : le jeudi 01 juillet de 14h à 17h à la Maison des temps libres à Salignac. Pelote Basque - gratuit
- > **CAMION DES SPORTS** : le vendredi 23 juillet de 10h à 16h à la base de loisirs d'Aubie-et-Espessas. Base Ball - gratuit
- > **CAMION DES SPORTS** : le vendredi 06 août de 14h à 17h au city stade de Saint-Antoine. Ball Bouncer- gratuit
- > **JEUX AQUATIQUES** : le 13 juillet et le 11 août de 14h30 à 16h30 à la piscine interco d'Aubie-et-Espessas. Prix d'une entrée de piscine

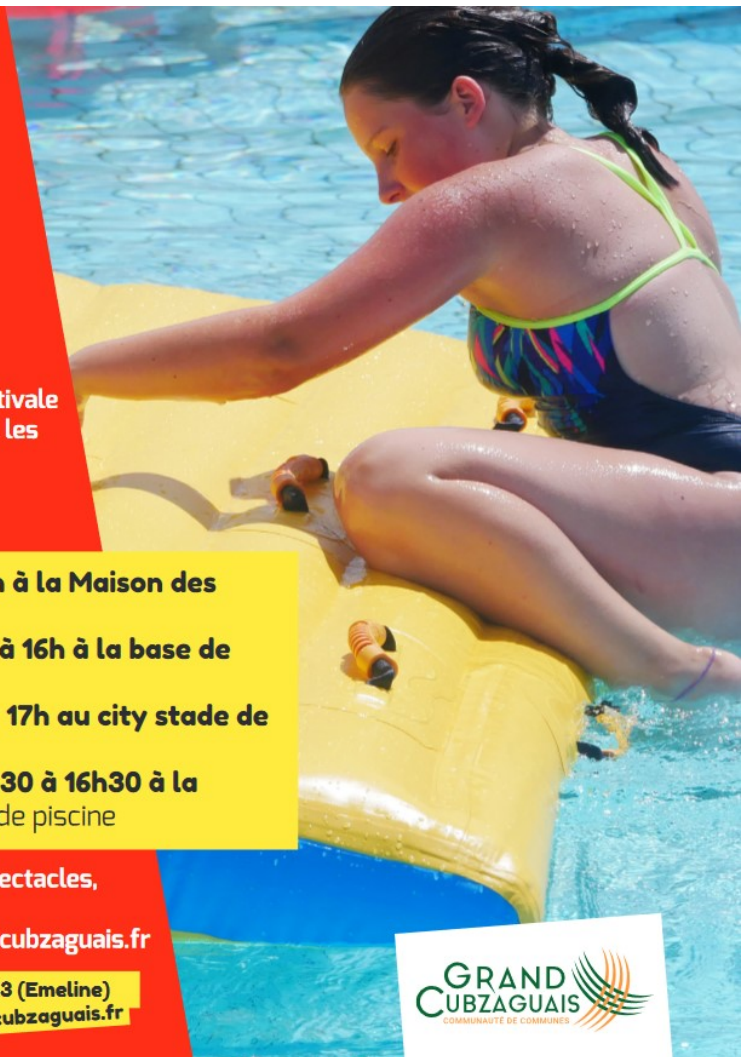
Randonnées, initiations sportives, baby gym, jeux aquatiques, spectacles, rallye vélo, chasse aux trésors...

Retrouvez le programme complet des Anim'été sur www.grand-cubzaguais.fr

RENSEIGNEMENTS :

06 26 45 35 63 (Emeline)

anim.ete@grand-cubzaguais.fr



Bonne nouvelle les piscines du Grand Cubzaguais sont ouvertes pour la saison estivale 2021 !

PISCINE BOURG

2 quai des chantiers 33710 BOURG

05 57 43 85 18

Cours de natation avec les maîtres nageurs : 06 27 52 73 97

PISCINE SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC

Allée de Verdun 33240 SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC

05 57 43 63 19

Cours de natation avec le maître nageur : 07 77 16 40 40

Tout l'été à la piscine de Saint-André-de-Cubzac, cours de natation, stage pour lutter contre l'aquaphobie !

Tarifs : 150€ les 10 leçons

Renseignements et réservation : 06 59 54 83 30 (Christophe

LE GUERROUE, MNS)

Pour des informations détaillées rendez-vous sur : <https://www.grand-cubzaguais.fr>

Pour la sécurité de tous, des consignes sanitaires sont à respecter au sein des 3 piscines du Grand Cubzaguais.

PISCINE VAL-DE-VIRVEE

Le Moulin de l'eau, Aubie-et-Espessas 33240 VAL-DE-VIRVÉE

05 57 43 24 46

Cours de natation avec le maître nageur : 06 24 40 42 52

Tarifs:

Enfant de moins de 3 ans Gratuit

Enfant de 3 à 17 ans 2€

Adulte (à partir de 18 ans) 2,50€

Groupe de 3 à 17 ans (+10 pers.)..... 1,50€

Carte 10 entrées de 3 à 17 ans..... 18€

Carte 10 entrées Adultes (+18 ans)..... 20€

Rappels...

Travaux sonores de bricolage et de jardinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Information

Conformément au règlement de voirie de la commune et au règlement de collecte adopté par le SMICVAL, les conteneurs d'ordures ménagères doivent être placés sur le domaine public la veille au soir ou le jour de la collecte, et retirés au plus tard le soir même du ramassage.

Vos bacs à déchets ne doivent pas être stockés sur le domaine public.

Pensez à rentrer vos poubelles !

Interdiction d'incinération des déchets verts

L'incinération des déchets verts nuit à l'environnement (émission de substances polluantes), au voisinage (odeurs, fumées) et à la santé (particules véhiculant des composés cancérigènes). A titre d'exemple, 50 kg de végétaux brûlés à l'air libre rejettent autant de particules



qu'un parcours de 37900 km effectué avec une voiture essence ou 9800 km avec une voiture diesel. Pour renforcer les dispositifs déjà mis en place, le Maire ne peut plus accorder de dérogations aux particuliers. C'est pourquoi le brûlage est passible de 450€ d'amende. Il est important d'entretenir les terrains vous appartenant pour éviter la propagation des incendies, que le terrain soit habité ou non. Nous vous rappelons, en complément, qu'il est strictement interdit d'utiliser des « lanternes volantes » (non dirigé et comprenant une source de chaleur active) et ceci quelle qu'en soit la dénomination commerciale.

Urbanisme

Pour faire des travaux, quelles autorisations demander ?

Il existe deux types de demandes : la déclaration préalable ou le permis de construire. Le choix entre ces demandes dépend du projet, de sa surface au sol et du

PLU de la commune.

Renseignez-vous auprès du service urbanisme.



Quelle règle pour installer une piscine ?

Si vous comptez construire une piscine, vous devrez déposer une déclaration préalable de travaux en mairie et installer un dispositif de sécurité normalisé pour les piscines privées enterrées non closes.



Pour créer un abri de jardin, quelle est la réglementation ?

Pour construire un abri de jardin, vous devez vérifier sur le P.L.U. les règles à suivre sur votre parcelle (implantation, hauteur, emprise au sol...). Ensuite, vous devez connaître la surface de construction de votre abri pour pouvoir obtenir une autorisation :

En dessous de 5m², pas d'autorisation, entre

5m² et 20m², il est soumis

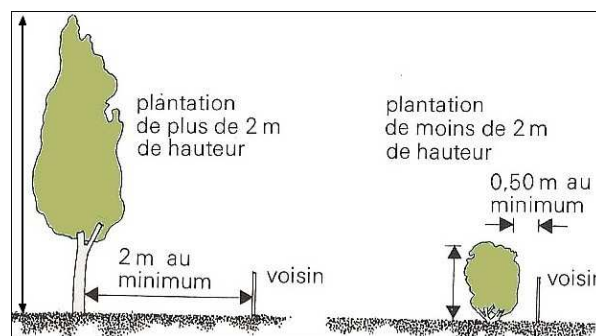
à une déclaration

préalable ; au delà de

20m², un permis de construire sera nécessaire.



Quelle est la hauteur autorisée d'une



haie entre deux propriétés ?

En l'absence de réglementation locale (inscrite au PLU) c'est le Code Civil qui s'applique (article 671). Celui-ci prévoit que les arbres et arbustes d'une hauteur supérieure à 2 mètres, à l'âge adulte, doivent être plantés à au moins 2 mètres de la limite de propriété ; ceux ne dépassant pas 2 mètres doivent être plantés à au moins 0,5 mètre.

Doit-on déclarer l'installation d'un puits dans son jardin ?

Depuis le 1er janvier 2009, tous les prélèvements d'eau souterraine (puits ou forage) existants ou en projet doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie.



Concernant l'urbanisme et la voirie, les rendez-vous sont à prendre auprès de la Mairie de Val-de-Virvée ou par e-mail à l'adresse : urbanisme@valdevirvee.fr Vous pouvez aussi y poser toutes vos questions. Tous les documents sont disponibles sur le site internet : www.valdevirvee.fr.

Urbanisme, suite...

Comment installer une clôture ?

Votre clôture doit être établie à l'extrême limite de votre propriété et ne pas empiéter sur le terrain du voisin. La réalisation d'une clôture peut être soumise à déclaration préalable, si le PLU le précise. La hauteur doit respecter les normes définies au PLU. Si vous êtes en lotissement, le cahier des charges peut vous imposer des conditions plus contraignantes (couleur, hauteur...). À noter : vous ne pouvez clore votre terrain si votre voisin a un droit de passage.



Peut-on couper les branches d'arbres de la maison voisine qui touchent mon toit ?

Le Code Civil (article 673) ne vous autorise pas à couper les branches de l'arbre du voisin surplombant votre propriété, mais vous êtes en droit de lui demander de le faire.

Doit-on entretenir le fossé devant sa maison ?

Tout propriétaire riverain d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux en évitant toutes nuisances à l'amont et à l'aval du fossé (articles 640 et 641 du Code Civil).

Les fossés, en collectant les eaux, alimentent les cours d'eau situés en aval. C'est pourquoi leur entretien doit être réalisé dans un souci à la fois de réduction des risques pour les biens et les personnes et de préservation de la qualité des cours d'eau (article L 215 du Code de l'Environnement).



Quelle est la réglementation concernant les arbres qui dépassent d'une propriété sur le domaine public ?

Dans l'intérêt de la circulation et de la conservation du domaine routier, les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies et les haies plantées de manière que leur développement ne fasse pas saillie du côté où passe le public.

Démarches Administratives

Carte d'identité et passeport

Les demandes doivent être déposées sur rendez-vous auprès des communes qui proposent ce service. Pour les connaître rendez-vous a cette adresse: <https://passeport.ants.gouv.fr>

Les communes les plus proches étant St Savin et St André de Cubzac

Vous devez effectuer une pré-demande par Internet sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés :

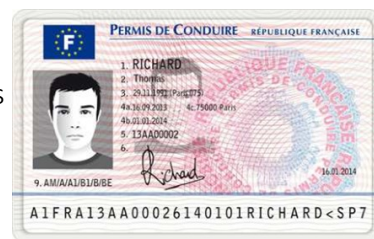
www.predemande-cni.ants.gouv.fr



Permis de conduire et carte grise

Les démarches concernant les permis de conduire et l'immatriculation des véhicules s'effectuent désormais totalement sur internet :

www.demarches.interieur.gouv.fr



Inscription sur liste électorale

Les nouveaux habitants arrivant sur la commune doivent venir à la Mairie se faire inscrire sur les listes électorales. Pour cela, il faut être âgé de plus de 18 ans, être de nationalité française et jouir de ses droits civiques et politiques. Si vous souhaitez vérifier si vous êtes inscrits sur la liste électorale de la commune :

1. Se rendre sur le site service public à l'adresse suivante :
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE
2. L'électeur doit entrer un certain nombre de renseignements (son département et sa commune, son nom et prénom(s), son sexe et sa date de naissance).
3. S'il est inscrit, le site lui renvoie sa commune d'inscription, le numéro et l'adresse de son bureau de vote et son numéro d'ordre sur la liste de la commune.
4. S'il ne l'est pas, il est invité à s'inscrire ou bien en s'adressant à la mairie de sa commune, ou bien en passant par la télé-procédure.

**BIENTÔT 16 ANS !
RECENEZ-VOUS EN MAIRIE**



www.defense.gouv.fr/jdc



PACS

La loi de modernisation de la justice a transféré l'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité (PACS) à l'officier d'état civil de la Mairie.

Plus d'informations : www.service-public.fr

Aides pour les jeunes

Dans le cadre de l'action en faveur de l'accès à l'emploi et à l'autonomie des jeunes, la région Nouvelle Aquitaine apporte un soutien pour :

- La préparation à l'examen du permis de conduire.
- Les brevets : BAFA, BAFD, BNSSA.

Toutes les informations sont disponibles sur le site :

www.les-aides.nouvelle-aquitaine.fr

Transport à la demande

La Communauté de Communes du Grand Cubzaguais et la Région Nouvelle-Aquitaine proposent un service de transport à la demande car il est nécessaire de permettre aux personnes en perte d'autonomie, souffrant d'un handicap ou en insertion sociale ou professionnelle, sans permis ou sans moyen de locomotion, de se déplacer au quotidien.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Demandez la carte TRANSGIRONDE PROXIMITÉ auprès de la CDC. Après acceptation de votre dossier réservez votre transport par téléphone au 0 974 500 033 puis tapez « 2 » (prix d'un appel local). Le véhicule passe vous chercher à domicile à l'heure convenue (délai de plus ou moins 15 minutes). Présentez votre carte et payez votre voyage directement au conducteur. TRANSGIRONDE PROXIMITÉ vous dépose à destination ou vous connecte à un réseau de transport public vous permettant d'atteindre votre destination. TARIFS : 4,20€ l'aller/retour - 2,60€ l'aller simple - 0,30€ l'aller simple (tarifs sous conditions de ressources).

POUR ALLER OÙ ?

Le service est disponible du lundi au vendredi de 8h à 19h. Samedi matin : marchés de St-André-de-Cubzac et de Blaye. Pas de circulation les jours fériés.

- Dans le Grand Cubzaguais : toutes destinations, vers les lignes TransGironde ou la gare TER la plus proche ;
- En dehors du Grand Cubzaguais, vers les destinations suivantes :
 - Bordeaux Métropole, hôpitaux et cliniques
 - Pour Libourne, hôpital et médecins spécialistes
 - Pour Blaye, hôpital, centre médical et de radiologie, laboratoires d'analyses médicales, cardiologue Daney et le marché (samedi matin) ainsi que le centre commercial (mardi matin et jeudi après midi).

OÙ S'INFORMER ?

Mme Christine CHAPOUTY Tél. : 05 57 94 06 80 - c.chapouty@grand-cubzaguais.fr

Expression libre

Groupe d'opposition « Ensemble pour Val-de-Virvée »



ENSEMBLE
POUR
VAL-DE-VIRVÉE

Nous ne sommes pas silencieux ET nous ne décidons pas ...

Quand certains d'entre-vous, nombreux, s'interrogent sur l'immobilisme ambiant, nous faisons le même constat.

Depuis maintenant un an, nous participons au débat municipal, nous observons, nous alertons et nous intervenons : c'est un exercice difficile que d'être dans la minorité. Impuissants malgré nous devant les décisions prises ou non prises.

Globalement, nous ne connaissons toujours pas le projet politique de la majorité, ce qu'elle souhaite pour notre commune à horizon 2026/2030. Nous avons cependant l'addition de projets, parfois très coûteux, sans pour autant comprendre la cohérence.

Lors de chaque réunion, nous interrogeons, nous questionnons mais nous restons, la plupart du temps sans réponse. Il ne se passe rien ! Où sont le débat et la place du citoyen tant promis ?

Mais nous continuerons notre action, vous pouvez compter sur notre vigilance constante, et sur notre engagement à questionner et être des lanceurs d'alerte à chaque fois qu'il le faudra.

Nos actions :

Ce que nous avons obtenu :

- * Une augmentation du budget d'entretien de la voirie.
- * Une période d'observation permettant de mesurer le nombre de locations externes afin de ne pas défavoriser les habitants de la commune suite aux nouveaux tarifs des salles municipales.
- * Une présentation de ce qu'est un PLU Intercommunal.
- * La publication sur le site de la commune des procès verbaux des conseils municipaux.

Ce qui nous interroge :

- * L'absence de débat pour la réalisation d'un PLU et une certaine précipitation

sur le sujet.

- * Le devenir du multiple rural à Aubie.
- * L'étude d'aménagement de la RD 10 qui ne concerne que le bourg de Salignac jusqu'à la base de loisirs.
- * Les excédents cumulés à plus de 3 millions€ sans savoir à quoi ils serviront.

Ce que nous avons refusé :

- * Le budget 2021 à cause de son absence de vision globale et devant des choix douteux.
- * La transformation de l'ancienne mairie de Aubie en commerces et pas en logements.

Demain une carte scolaire ?

Les parents sont inquiets suite à la communication d'une possible fermeture de classe à l'école Jean Beynel, sur la commune déléguée de Saint Antoine. Cette école se retrouverait alors avec seulement 2 classes, de 4 niveaux chacune ! Dans une classe, les CP seraient avec tous les enfants de maternelle et dans l'autre du CE1 – CE2 – CM1 – CM2. Des conditions d'apprentissage qui ne peuvent garantir la réussite de tous les élèves !

Fermer une classe dans une école qui n'en compte que trois, c'est entraîner rapidement la fermeture de toute l'école pour laquelle de récents et importants travaux de mise aux normes ont été faits.

C'est une chance d'avoir, sur notre commune, une petite structure, très propice aux apprentissages, qui favorise l'autonomie et l'entraide des enfants.

Dans de nombreuses réunions (conseil d'école, commission, ...), la question de l'avenir de cette école a été posée mais aucune réponse concrète n'a pour l'instant été apportée pour le long terme.

Nous avons appris, avec soulagement, le maintien des 3 classes de l'école pour la

prochaine rentrée. Mais pour combien de temps ?

A VAL-DE-VIRVEE, la répartition des élèves est restée la même : les enfants vont à l'école de leur commune déléguée.

Ne pourrions-nous pas réfléchir à repenser la carte scolaire, comme cela a été fait pour les bureaux de vote ? Cela pourrait permettre à nos enfants d'aller dans une école proche de chez eux et ainsi favoriser une meilleure répartition des élèves dans les écoles.

Conserver les écoles était un engagement dès la création de la commune nouvelle. Quelle est, sur ce sujet, la position de la majorité municipale ?

Absence de débats et non réponses !

La démocratie dans notre République vit par le débat et par la confrontation d'idées.

Nous pensons qu'il est de la responsabilité des élus de pouvoir débattre sur les sujets qui touchent les habitants et d'interroger l'exécutif municipal. C'est donc ce que nous faisons depuis le début mais en vain.

Quand nous proposons de débattre sur la 5G, c'est remis à plus tard ! Quand nous questionnons sur les priorités budgétaires, nous n'obtenons pas de réponse ! Quand nous

interrogeons sur le projet culturel et associatif, c'est le silence. Quand nous demandons quelle place à le citoyen dans le débat, on nous invite à passer notre chemin.

Pourtant, tous ces sujets vous concernent et ils méritent des réponses et des discussions.

Alors comment vous associer aux décisions ? Comment donner la place à vos idées ? Nous sommes persuadés qu'il y a une autre méthode, qu'il y a une autre voie pour davantage vous impliquer dans le débat démocratique.

Quand on réduit la liberté d'expression.

Vous le découvrez : la place dédiée à la minorité pour s'exprimer a été réduite.

Lors du vote du règlement intérieur, la majorité a décidé de limiter, sans en parler avant en commission, l'expression de notre groupe. Notre liberté de parole et d'information devaient sans doute déranger ceux qui décident. Mais pourquoi une telle décision sans concertation ? Nos propos seraient-ils trop justes ? Quand, dans d'autres communes, l'opposition a droit à 1/3 de page par mois (soit 4 pages par an), à VAL DE VIRVEE, l'opposition doit se contenter de 2 !

Mais nous nous organisons pour pouvoir continuer à vous informer. !

A votre écoute encore et toujours.

Nous travaillons à une communication plus détaillée et plus régulière, de type news-letter. Si vous souhaitez être destinataire, inscrivez-vous en nous envoyant un mail et suivez notre page facebook.



ensemblev2v@gmail.com



Ensemble pour Val-de-Virvée

Expression libre

Groupe de la majorité municipale. « Bien vivre à Val-de-Virvée »

Aux urnes citoyens !

Les 20 et 27 juin prochains, les citoyens de ce pays sont invités à se rendre aux urnes pour élire leurs conseillers départementaux (ex conseillers généraux) et leurs conseillers régionaux.

Au-delà de l'échelon communal, ces deux instances de proximité que sont le Conseil Départemental et le Conseil Régional, sont les protectrices et les financeurs de notre cadre de vie, de nos routes, nos lignes de train et bus régionales, nos collèges et lycées, nos systèmes de solidarités sociales (petite enfance, personnes âgées, personnes handicapées, RSA...), nos équipements culturels, sportifs et de loisirs pour tous, nos services d'incendie et de secours, ils entretiennent les berges de nos fleuves et rivières, nos plages, nos chemins de randonnées et nos pistes cyclables...ils financent la formation professionnelle...

Bref, leurs champs d'action sont notre quotidien.

Sans ces 2 instances démocratiquement élues nos vies ne seraient pas les mêmes et nos enfants ne seraient pas pris en compte avec autant de savoir-faire.

Depuis quelques années, les électeurs se détournent des urnes, se sentant abandonnés par la classe politique.

Nous avons envie de les rassurer ici et de leur assurer que notre Conseil Départemental de la Gironde et notre Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine sont constitués d'élus de proximité et de fonctionnaires motivés et travailleurs.

Il est important pour chaque citoyen de choisir ses représentants pour définir son cadre de vie et de valeurs et assurer la défense de ses idéaux.

Nous vous attendons nombreux les 20 et 27 juin dans vos bureaux de vote.

Cordialement

Sylvie Delanne et Annick Vignon

Et si nous en tirions une leçon de vie.....

Beaucoup d'entre vous connaissent désormais mes racines corréziennes et savent à quel point j'y suis attaché.

De ces campagnes reculées où la vie de nos parents, de nos grands-parents était rude et les loisirs quasi inexistant, je me remémore souvent les moments de partage qui rythmaient notre quotidien et qu'ont dû connaître bon nombre d'entre vous, âgés de plus de cinquante ans.

Ces moments où chacun allait aider son voisin dans les tâches agricoles saisonnières.

Aujourd'hui, avec le recul de l'âge, je mesure la richesse que nous ont apportés ces temps de solidarité conviviale remplis d'anecdotes et d'histoires comme savaient si bien les raconter nos anciens.

Je mesure pleinement combien ces instants ont été primordiaux dans notre développement personnel, souvent sans que nous en ayons vraiment conscience.

Oui, la vie de nos grands-parents était plus rude mais il suffisait à chacun de frapper à la porte de son voisin pour obtenir de l'aide.

Aujourd'hui, dans cette époque où le rythme effréné de nos vies ne nous laisse pas le temps de regarder autour de nous, en cette période où la crise sanitaire risque d'être suivie par une crise économique qui va laisser sur le bord de la route bon nombre de personnes, la véritable solution n'est-elle pas de retrouver ces moments d'écoute et de partage ?

Or, les institutions qui portent le mieux ces valeurs sont déjà autour de nous, bien présentes sur notre commune Ce sont les organisations associatives !

Ne nous donnons plus comme fausses excuses que notre vie professionnelle ne nous permet pas d'avoir des activités sociales.

Chacun peut, j'en suis persuadé, se dispenser ne serait-ce que deux soirs par mois, de sa télévision ou de sa tablette pour s'investir dans la vie associative.

Je suis persuadé que nous retrouverons ainsi ces facultés d'écoute, de compréhension et de solidarité de voisinage dont l'absence aujourd'hui est la source de bien des maux et de beaucoup de solitudes.

Si chacun fait un petit pas vers la compréhension de l'autre, alors la partie est gagnée !!

Alors...chiche ?

Christophe MARTIAL

Informations Utiles

En raison des incertitudes et des annulations dues à la crise sanitaire vous retrouverez votre agenda des manifestations sur le site internet de la commune. Nous nous efforçons de le mettre à jour en fonction des différentes restrictions qui sont appliquées.

www.valdevirvee.fr/manifestations.html

Numéros d'urgence



Pompiers :	18
SAMU :	15
Gendarmerie :	17 ou 05 57 94 05 60
Centre Anti Poison :	05 56 96 40 80
SOS Médecin :	05 56 44 74 74
Pharmacie de garde :	3237
Enfance maltraitée :	119
Violence Femmes Info :	3919 ou SMS au 114
Protection et assistance aux personnes âgées :	0800 020 528

**BIENTÔT 16 ANS !
RECENSEZ-VOUS EN MAIRIE**



www.defense.gouv.fr/jdc



Jul. 2021

Mar. 01
Mer. 02
Jeu. 03
Ven. 04
Sam. 05
Dim. 06
Lun. 07
Mar. 08
Mer. 09
Jeu. 10
Ven. 11
Sam. 12
Dim. 13
Lun. 14
Mar. 15
Mer. 16
Jeu. 17
Ven. 18
Sam. 19
Dim. 20
Lun. 21
Mar. 22
Mer. 23
Jeu. 24
Ven. 25
Sam. 26
Dim. 27
Lun. 28
Mar. 29
Mer. 30
Sam. 31

Jul. 2021

Jeu. 01
Ven. 02
Sam. 03
Dim. 04
Lun. 05
Mar. 06
Mer. 07
Jeu. 08
Ven. 09
Sam. 10
Dim. 11
Lun. 12
Mar. 13
Mer. 14
(Férié)
Jeu. 15
Ven. 16
Sam. 17
Dim. 18
Lun. 19
Mar. 20
Mer. 21
Jeu. 22
Ven. 23
Sam. 24
Dim. 25
Lun. 26
Mar. 27
Mer. 28
Jeu. 29
Ven. 30
Sam. 31

Aou. 2021

Dim. 01
Lun. 02
Mar. 03
Mer. 04
Jeu. 05
Ven. 06
Sam. 07
Dim. 08
Lun. 09
Mar. 10
Mer. 11
Jeu. 12
Ven. 13
Sam. 14
Dim. 15
(Férié)
Lun. 16
Mar. 17
Mer. 18
Jeu. 19
Ven. 20
Sam. 21
Dim. 22
Lun. 23
Mar. 24
Mer. 25
Jeu. 26
Ven. 27
Sam. 28
Dim. 29
Lun. 30
Mar. 31

Sep. 2021

Mer. 01
Jeu. 02
Ven. 03
Sam. 04
Dim. 05
Lun. 06
Mar. 07
Mer. 08
Jeu. 09
Ven. 10
Sam. 11
Dim. 12
Lun. 13
Mar. 14
Mer. 15
Jeu. 16
Ven. 17
Sam. 18
Dim. 19
Lun. 20
Mar. 21
Mer. 22
Jeu. 23
Ven. 24
Sam. 25
Dim. 26
Lun. 27
Mar. 28
Mer. 29
Jeu. 30

Oct. 2021

Ven. 01
Sam. 02
Dim. 03
Lun. 04
Mar. 05
Mer. 06
Jeu. 07
Ven. 08
Sam. 09
Dim. 10
Lun. 11
Mar. 12
Mer. 13
Jeu. 14
Ven. 15
Sam. 16
Dim. 17
Lun. 18
Mar. 19
Mer. 20
Jeu. 21
Ven. 22
Sam. 23
Dim. 24
Lun. 25
Mar. 26
Mer. 27
Jeu. 28
Ven. 29
Sam. 30
Dim. 31

Nov. 2021

Lun. 01
(Férié)
Mar. 02
Mer. 03
Jeu. 04
Ven. 05
Sam. 06
Dim. 07
Lun. 08
Mar. 09
Mer. 10
Jeu. 11
(Férié)
Ven. 12
Sam. 13
Dim. 14
Lun. 15
Mar. 16
Mer. 17
Jeu. 18
Ven. 19
Sam. 20
Dim. 21
Lun. 22
Mar. 23
Mer. 24
Jeu. 25
Ven. 26
Sam. 27
Dim. 28
Lun. 29
Mar. 30

Dec. 2021

Mer. 01
Jeu. 02
Ven. 03
Sam. 04
Dim. 05
Lun. 06
Mar. 07
Mer. 08
Jeu. 09
Ven. 10
Sam. 11
Dim. 12
Lun. 13
Mar. 14
Mer. 15
Jeu. 16
Ven. 17
Sam. 18
Dim. 19
Lun. 20
Mar. 21
Mer. 22
Jeu. 23
Ven. 24
Sam. 25
(Férié)
Dim. 26
Lun. 27
Mar. 28
Mer. 29
Jeu. 30
Ven. 31

Jan. 2022

Sam. 01
(Férié)
Dim. 02
Lun. 03
Mar. 04
Mer. 05
Jeu. 06
Dim. 07
Mar. 08
Mer. 09
Jeu. 10
Ven. 11
Sam. 12
Dim. 13
Lun. 14
Mar. 15
Mer. 16
Jeu. 17
Ven. 18
Sam. 19
Dim. 20
Lun. 21
Mar. 22
Mer. 23
Jeu. 24
Ven. 25
Sam. 26
Dim. 27
Lun. 28
Mar. 29
Mer. 30
Lun. 31

Fev. 2022

Mar. 01
Mer. 02
Jeu. 03
Ven. 04
Sam. 05
Dim. 06
Lun. 07
Mar. 08
Mer. 09
Jeu. 10
Ven. 11
Sam. 12
Dim. 13
Lun. 14
Mar. 15
Mer. 16
Jeu. 17
Ven. 18
Sam. 19
Dim. 20
Lun. 21
Mar. 22
Mer. 23
Jeu. 24
Ven. 25
Sam. 26
Dim. 27
Lun. 28

Mar. 2022

Mar. 01
Mer. 02
Jeu. 03
Ven. 04
Sam. 05
Dim. 06
Lun. 07
Mar. 08
Mer. 09
Jeu. 10
Ven. 11
Sam. 12
Dim. 13
Lun. 14
Mar. 15
Mer. 16
Jeu. 17
Ven. 18
Sam. 19
Dim. 20
Lun. 21
Mar. 22
Mer. 23
Jeu. 24
Ven. 25
Sam. 26
Dim. 27
Lun. 28
Mar. 29
Mer. 30
Jeu. 31

Avr. 2022

Ven. 01
Sam. 02
Dim. 03
Lun. 04
Mar. 05
Mer. 06
Jeu. 07
Ven. 08
Sam. 09
Dim. 10
Lun. 11
Mar. 12
Mer. 13
Jeu. 14
Ven. 15
Sam. 16
Dim. 17
(Férié)
Lun. 18
(Férié)
Mar. 19
Mer. 20
Jeu. 21
Ven. 22
Sam. 23
Dim. 24
Lun. 25
Mar. 26
Mer. 27
Jeu. 28
Ven. 29
Sam. 30

Mai. 2022

Dim. 01
(Férié)
Lun. 02
Mar. 03
Mer. 04
Jeu. 05
Ven. 06
Sam. 07
Dim. 08
(Férié)
Lun. 09
Mar. 10
Mer. 11
Jeu. 12
Ven. 13
Sam. 14
Dim. 15
Lun. 16
Mar. 17
Mer. 18
Jeu. 19
Ven. 20
Sam. 21
Dim. 22
Lun. 23
Mar. 24
Mer. 25
Jeu. 26
(Férié)
Ven. 27
Sam. 28
Dim. 29
Lun. 30
Mar. 31

Les non-recyclables,
Ordures ménagères

Les recyclables,
Papier & Emballages

Les restes alimentaires,
Bio-déchets

Vos bacs seront collectés sur les jours indiqués sur le calendrier, pensez à bien les sortir la veille au soir ! Même les jours fériés, vos bacs sont collectés (sauf le 1er mai, 25 décembre et 1er janvier, qui sont rattrapés le samedi SUIVANT) ATTENTION : Si votre bac marron est collecté plusieurs fois dans la semaine, celle du jour férié n'est ni collectée, ni rattrapée